

# BULLETIN

DE

## La Caisse Nationale D'ÉCONOMIE

Vol. 7 — No 4

AVRIL 1910

Abonnement : 25c par année

### LA PREVOYANCE

Nul ne conteste plus, aujourd'hui, l'urgence, pour une société civilisée, de pourvoir au sort des vieux travailleurs sans ressources. Il y a deux manières d'y pourvoir : l'assistance et la prévoyance. La première consiste à considérer le vieillard, devenu incapable de gagner sa vie, comme un simple pauvre, et d'organiser, par la collaboration forcée des communes, des départements et de l'Etat, un système de secours par où l'intéressé est nettement mis à la charge de la communauté. La seconde consiste à inviter le travailleur, pendant le cours de sa vie productive, à prélever chaque jour, sur son gain, une petite épargne, qui, augmentée par les divers concours de solidarité sociale, recueillie, bonifiée et contrôlée par l'Etat, lui assure, au moment où l'âge trahit ses forces, une pension lui permettant de finir ses jours dans le calme et la dignité.

Le seul énoncé de ces deux thèses fait ressentir combien la seconde est préférable et en tous sens : 1o *économiquement*, car l'assistance ouverte à tous est un appât redoutable pour la personne peu scrupuleuse, et la certitude d'y pouvoir recourir en tout cas, une fois le moment venu, est une tentation trop forte pour les paresseux et les prodigues ; d'avance, on peut affirmer que le moment de ces « secours » forcés dépassera les besoins véritables ; 2o *moralement*, car l'assistance amène fatalement une dépression de l'esprit d'initiative et de responsabilité dans les milieux où elle se développe ; 3o *socialement*, car tout cela aboutit à la formation d'une classe de parasites, supportés par les autres avec une mauvaise humeur dont pâtissent les vrais pauvres, et tend à couper la nation en deux moitiés, dont l'une vit au dépens de l'autre. La prévoyance vaut donc mieux que l'assistance, et elle reste libre dans ses inspirations comme dans ses applications.

\* \* \*

De là vient, naturellement, aux gouvernements et aux Parlements, l'idée de généraliser par la loi l'opération tutélaire et salutaire de la prévoyance, et de rendre obligatoire le prélèvement journalier dont l'accumulation, augmentée et bonifiée, mettra le travailleur à l'abri du besoin pour sa vieillesse.

Comme le patron a profité du travail qui a usé les forces de l'ouvrier, la loi lui imposerait un versement égal à celui de son collaborateur ; et, comme la société tout entière se soutient par ce double labeur, elle intervient à son tour, sous les auspices de l'Etat, pour alléger le poids du sacrifice qu'elle impose, dans leur propre intérêt autant que dans le sien, aux moins fortunés de ses enfants.

La prévoyance ainsi réglée et organisée s'appelle l'assurance.

\* \* \*

Les œuvres de la prévoyance libre sont très louables au regard de la morale sociale, et elles bénéficient grandement à la prospérité du pays. En effet, en disparaissant, elle cesserait de protéger les braves gens qui s'y réfugient contre la misère, et elle les renverrait fatalement au bureau d'assistance.

Ajoutez que cela ne menace pas les seuls vieillards, mais une foule de personnes intéressantes, qu'aucune loi de retraites ne sauverait : malades, infirmes, veuves ou orphelins.

L. MABILLEAU.

### DOUBLE EMPLOI DE CONTRIBUTION

Le paiement de la contribution annuelle qualifie le membre de la Caisse, qui fait partie de l'Association St-Jean-Baptiste de Montréal, comme membre actif de cette Association.

Il suffit de signer une demande d'admission dans la forme suivante :

Je, soussigné,.....  
de..... ..livret No.....  
membre de la Caisse Nationale  
d'Economie, demande à être admis  
membre actif de la dite Association.

.....  
Cette demande est soumise au bureau de l'Association St-Jean-Baptiste qui siège régulièrement au Monument National deux fois par mois.

Qu'est-ce que l'honneur ? C'est le droit qu'un homme a conquis au respect, à l'estime et à la confiance d'autrui..

Quelles sont les bases de l'honneur ? Ce sont les plus nobles vertus de l'âme, la franchise, la loyauté, la fidélité à la parole donnée et à la conscience, la droiture dans les intentions et dans les actes, et enfin la sincérité dans les discours.

Hervé BAZIN.

## VOULOIR, C'EST POUVOIR

Celui qui veut la fin, veut les moyens ; c'est un vieux mais non moins vrai dicton, et l'expérience nous le démontre tous les jours ; nous en avons une preuve évidente dans les différentes organisations industrielles, manufacturières et commerciales, dans les unions ouvrières qui existent pour l'avancement et la protection de leurs membres ; c'est l'union qui fait la force, et l'individu qui s'aviserait de tenir tête à de telles associations serait sûr de ne pas réussir. Je peux et je veux : celui qui veut vraiment réussir devrait se répéter souvent ces paroles, car elles lui aideront ; il devrait le faire en se rappelant qu'il existe une grande différence entre désirer une chose et la vouloir. Ce que nous appelons la chance n'existe pas, tout dépend de ce que nous savons profiter des occasions, car tous les hommes sont faits de la même matière et ont tous droit à une certaine force et à une certaine intelligence. A propos, ne direz-vous pas, dans quelques années, en parlant de ceux qui seront pensionnaires de la Caisse Nationale d'Économie : « Ils sont chanceux » ; mais, mes amis, la même chance vous est offerte, l'occasion frappe à votre

porte, la laisserez-vous passer ? N'a-t-il pas été dit : « Aide-toi le ciel t'aidera » ; c'est-à-dire de choisir aujourd'hui si vous devez avoir des rentes pour votre vieil âge ou si vous n'en voulez pas. A vous de choisir, si vous devez habituer vos petits enfants à l'épargne en prenant pour eux un livret à la Caisse Nationale d'Économie, ou si vous devez les laisser à la merci de la prodigalité. Vous pouvez devenir membre de la Caisse Nationale d'Économie, vous le pouvez si vous le voulez, elle vous attend, elle ne veut ni même ne peut refuser votre demande d'admission.

Cultivateurs et ouvriers, qui gagnez votre pain de tous les jours à la sueur de votre front, sachez en profiter ; pères d'une nombreuse famille, vous vous plaignez peut-être de ne pouvoir rien donner à vos enfants, donnez-leur un livret à la Caisse Nationale d'Économie et vous leur aurez donné plus peut-être que vous ne l'avez crû jusqu'à ce jour. Canadiens français de la belle province de Québec, la Caisse Nationale d'Économie a été fondée pour nous et c'est votre devoir de lui donner votre patronage de préférence à toutes les autres sociétés étrangères ; elle a été fondée, entre autres raisons, dans le but louable d'empêcher les Canadiens d'émigrer

aux Etats-Unis. Que vont y faire vos jeunes filles, ruiner leur santé, n'est-ce pas, dans les filatures de coton au profit de quelques Américains ? Je voudrais avoir une voix d'une puissance infinie pour crier : « Habitants des campagnes, restons chez nous, mais travaillons de toutes nos forces à nous amasser des rentes pour nos vieux jours ».

P. Z. CLOUTIER.

Saint-Benoit, 15 avril 1910.

### HONTE A L'IVRESSE

L'ivrognerie est un des grands vices de l'humanité, l'histoire de ses méfaits est écrite en caractères de boue et de sang au livre de tous les peuples. D'après Alexandre, qui dans son ivresse, tua Citus, son meilleur ami, jusqu'au vulgaire « poivrot » des lendemains de fête, titubant le long de nos rues, elle s'offre à nous sous des aspects si répugnants, qu'à l'exemple des Spartiates, la montrer du doigt devrait suffire pour en inspirer l'horreur.

Honte donc à l'ivresse, et si quelquefois elle nous fait sourire en nous présentant ces nez vermeils, bourgeonnants et fleuris, immortalisés par les peintres flamands, trop souvent les turpitudes sans nombre auxquelles elle conduit nous mettent le rouge au front.

L'abbé CAMILLE RACT.

### CONDOLEANCES

A une assemblée du bureau de direction de l'association St-Jean-Baptiste de Montréal, tenue au Monument National le 15 mars 1910, la résolution suivante a été adoptée à l'unanimité : Proposé par M. J. C. Beauchamp, secondée par M. A. Prud'homme :

Que les membres de l'Association St-Jean-Baptiste de Montréal ont appris avec peine le décès de M. Adolphe Ouimet, avocat, ancien président de l'Association St-Jean-Baptiste, qui s'est toujours intéressé aux œuvres nationales, et ils prient la famille du défunt d'accepter l'expression de leurs plus sincères condoléances ;

Qu'une délégation du bureau de l'Association assiste aux funérailles ;

Que copie de la présente résolution soit envoyée aux journaux quotidiens français de la Cité de Montréal.

G. A. MARSAN,

*Secrétaire général.*

Nos forces ne croîtront pas seulement dans le développement des manufactures, mais dans le développement de l'agriculture. Soyons un grand peuple d'abord ; le pays ne nous manque pas, nous avons l'espace et tout ce qu'il nous faut pour devenir robustes, si nous savons diriger nos efforts vers le vrai but.

L'abbé G. DUGAS.

## UN SONGE

---

« Le laboureur m'a dit en songe : « Fais ton pain,  
Je ne te nourris plus, gratte la terre et sème ».  
Le tisserand m'a dit : « Fais tes habits toi-même ».  
Et le maçon m'a dit : « Prends la truelle en main ».

Et seul, abandonné de tout le genre humain  
Dont je traînais partout l'implacable anathème,  
Quand j'implorais du ciel une pitié suprême,  
Je trouvais des lions debout dans mon chemin.

J'ouvris les yeux doutant si l'aube était réelle,  
De hardis compagnons sifflaient sur leur échelle,  
Les métiers bourdonnaient, les champs étaient semés.

Je connus mon bonheur et qu'au monde où nous sommes  
Nul ne peut se vanter de se passer des hommes ;  
Et depuis ce jour-là, je les ai tous aimés ».

SULLY-PRUDHOMME.

---

### LIGUE ANTIALCOOLIQUE

DE LA

### CITE DE MONTREAL

---

Cette ligue, comprenant la nécessité pressante de combattre le mal de l'usage immodéré des liqueurs spiritueuses, s'adresse à l'assemblée législative de la Province de Québec, pour demander la fermeture à bonne heure des débits de boissons, la diminution du nombre des licences et l'amélioration des lois qui régissent la vente des boissons alcooliques.

L'Association St-Jean-Baptiste de Montréal, qui a pour devise « Rendre le peuple meilleur », ne peut rester étrangère aux efforts de la

ligue anti-alcoolique tendant à obtenir la réglementation de la vente des liqueurs spiritueuses. C'est pourquoi, à l'assemblée du bureau de direction de l'Association St-Jean-Baptiste, tenue au Monument National le 1er avril 1910, sous la présidence de M. J. C. Beauchamp, président-général, il a été unanimement résolu, sur proposition de l'honorable sénateur L. O. David :

« Que le bureau de direction de l'Association St-Jean-Baptiste de Montréal félicite la ligue anti-alcoolique de son zèle en faveur de la tempérance, et prie l'assemblée législative de la province d'adopter toute législation qui aurait pour effet de favoriser la cause nationale de la tempérance et de diminuer l'abus des boissons enivrantes ».

## PROPAGANDE

Extraits du discours prononcé par M.  
André Mathieu à la fête annuelle de  
la 1289<sup>e</sup> Section des Prévoyants  
de l'Avenir

« .....C'est surtout comme vieux mutualiste que j'ai accepté, chers camarades, de vous apporter mon faible contingent d'activité et de venir, dans la mesure de mes moyens, m'associer à votre manifestation. Ce qui fait ma joie, c'est de me trouver ici en compagnie de dévoués à notre grande œuvre des Prévoyants de l'Avenir. Nous pouvons tous l'affirmer, aucune association de mutualité ni de prévoyance n'a fait autant que la nôtre pour le travailleur et pour le pays. En effet, notre Société a versé à ses pensionnaires, en 8 années, plus de 11 millions de francs. En outre, son capital de 80 millions, qui croît sans cesse, loin d'être immobilisé, est en quelque sorte, entre les mains du commerce, de l'industrie, des beaux-arts, etc., etc. En prêtant aux départements, villes et communes, notre Société ne vient-elle pas en aide à l'intérêt général de la France ?... »

« Vous pouvez être fiers, mes chers camarades, et je vous félicite d'avoir fondé une section de Prévoyants dans votre petite ville.

Honneur à vous de vous être associés à la lutte contre l'action néfaste du paupérisme, qui va toujours croissant et qu'il est si difficile d'empêcher... Ni la science, ni la philosophie ne peuvent enrayer les désastres qu'il traîne à sa suite. Ce n'est que par l'association que l'on peut aboutir à un bon résultat, l'association par les sociétés de secours mutuels, de prévoyance et de coopération... »

M. Mathieu explique ensuite les résultats bienfaisants qu'on peut attendre de ces trois formes de mutualité. Il invite les Prévoyants à se tenir à l'écart de la politique et à combiner leurs efforts pour obtenir du législateur la protection et la liberté des œuvres sociales « qui ont pour idéal : plus de bonté, plus de justice et plus de bonheur. Le législateur donnera ainsi une bonne orientation vers l'union, la concorde et l'action dans l'association. En étudiant nos œuvres ouvrières, il reconnaîtra en même temps qu'il n'y a pas de question sociale plus intéressante que de chercher à faire aboutir et triompher les grands principes d'humanité qu'elles se proposent et que je viens d'énumérer. Comme je vous l'ai dit, c'est notre société les Prévoyants de l'Avenir qui, la première, a jeté les bases de l'évolution économique du

prolétariat ; c'est elle qui, la première, a cherché à propager les vrais principes de solidarité. Par notre devise, à laquelle nous devons rester fidèles, nous montrons l'exemple à suivre. Quoi de plus beau que de dire : *Tout par tous et pour tous !*

« Aussi nous avons été, et nous restons, avec nos fondateurs, les précurseurs de l'abolition du paupérisme, car nous avons tous compris que, sans l'association du prolétariat, il était impossible à l'ouvrier isolé, et cela malgré sa meilleure volonté, de rien faire pour son mieux-être. Continuons donc notre œuvre et que notre titre de *Prévoyant de l'Avenir* ne soit pas un vain mot ; si nous ne pouvons donner dès maintenant tous les résultats que nous désirerions accomplis, nous assurerons pour l'avenir à nos enfants et à leur génération un gage certain de leur émancipation et le bien-être dans leurs vieux jours ».

*Le Prévoyant de l'Avenir.*

## ECHOS DES SECTIONS

*Saint Barnabé, Co Saint Maurice.*

—Après la messe, à la sacristie, plus de 300 personnes assistaient à la conférence de M. A. Bellemare. M.

Michel Bourassa, rentier, agissait comme président de l'assemblée ; le Rév. M. Duguay, curé, le Rév. Père Frédéric, commissaire de Terre-Sainte, MM. Gélinas, N. P., C. Bourassa, etc., etc., assistaient à cette assemblée. Après un appel chaleureux en faveur de la langue française, de l'union des hommes de notre race, et des avantages de la Caisse Nationale d'Economie, M. Bellemare a reçu du Rév. Père Frédéric un témoignage qui nous est très précieux : « Monsieur, a-t-il dit, je vous autorise partout où vous irez de dire à vos compatriotes canadiens-français que je suis corps et âme en faveur de votre œuvre sociale et nationale ; c'est le patriotisme mis en pratique que votre société d'épargne »...

Le Rév. M. Duguay a fortement exhorté ses paroissiens à prendre en sérieuse considération les détails du fonctionnement de notre Caisse qui est appelée à aider à l'établissement et au maintien de nos familles canadiennes. Le résultat a été très satisfaisant malgré la concurrence des agents d'autres sociétés prétendues similaires à la nôtre. Les personnes suivantes se sont enrôlées : MM. H. Villemure, C. Marcouillier, 3 membres, Mme P. Gauthier, MM. P. Gauthier, P. Matteau, A. A. Gélinas, N. P., J. Héroux, Alp. J. Bou-

passa, Mme A. A. Gélinas. M. Gélinas a été nommé percepteur ; c'est un homme actif qui certainement fera beaucoup pour notre Société.

*Communiqué.*

*Drummondville.* — Nous venons de faire une tournée d'inspection dans cette paroisse ; notre visite dans les familles qui comptent des membres de la Caisse fut des plus agréables, étant donné qu'un grand nombre de livrets de cette section datent de 1899 et 1900. Aussi voit-on chaque année une augmentation régulière dans le nombre des membres et, en faisant la visite des livrets, bon nombre de personnes ont profité du passage de l'inspecteur pour prendre quelques livrets additionnels ; parmi ceux-là, on voit les noms de M. le curé Tétreau qui fit inscrire le personnel de son presbytère, soit trois membres : MM. les vicaires A. Demers et J. A. Denoncourt ; M. J. V. Marceau, avocat ; M. Lawlor, gérant de la banque ; M. et Mme J. A. Gendron, M. J. A. Manseau, six membres ; M. Lemaire, trois membres ; M. Grégoire, Mlle A. Robins et plusieurs autres.

Nous devons de sincères remerciements à M. le curé pour avoir mis à notre disposition le soubassement de l'église pour la conférence

qui fut donnée devant une assistance très nombreuse, et aussi pour les bonnes paroles qu'il a bien voulu prononcer en faveur de notre œuvre philanthropique.

M. Chs A. Manseau a été nommé percepteur en remplacement de M. E. N. Turner. Sans doute que sous l'habile direction de cet actif jeune homme, qui occupe déjà la charge importante de percepteur des douanes, la section Drummondville aura un succès encore plus grand que par le passé.

*St-Malo d'Auckland.* — Une nouvelle section vient d'être fondée ici, à la demande de M. le curé Dodier qui, depuis quelques années, a pris une part très active au succès de la Caisse Nationale. Nous sommes assurés que la paroisse de St-Malo aura, avant longtemps, sous son habile direction, une des sections les plus importantes des Cantons de l'Est.

*Ste-Marie de la Beauce.* — Le 13 février dernier, nous avons donné une conférence à la salle publique devant une assistance très nombreuse. M. W. Clavet, vicaire, qui est lui-même membre de la Caisse Nationale depuis plusieurs années, avait annoncé cette conférence et il a recommandé fortement à ses paroissiens de bien écouter le confé-

rencier afin de se convaincre du grand but que poursuit l'Association St-Jean Baptiste. Plusieurs membres se sont inscrits comme sociétaires fondateurs de la nouvelle section : citons, entr'autres, les familles Genest, Gagné, Blouin, Pageau, Filion, Guay, Lamontagne.

M. Pepin, marchand, a été nommé représentant de la Caisse à Ste-Marie ; connaissant l'intérêt qu'il porte à la mutualité et le zèle qu'il déploie dans tout ce qu'il entreprend, nous avons la certitude que la section Ste-Marie aura un avenir prospère.

*Bic, comté de Rimouski.* — Une nouvelle section vient d'être fondée dans cette paroisse avec un effectif de 80 membres, à la suite d'une conférence qui fut donnée à la salle des citoyens. Nous avons commencé l'inscription des membres ; tous comprennent les avantages sérieux qu'offre la Caisse et y voient la participation à la plus grande œuvre nationale qui existe en Canada ; ils donnent leur adhésion en s'inscrivant comme sociétaires. Les membres fondateurs sont MM. P. E. D'Anjou, député, L. R. Gauvreau, notaire, Josué D'Anjou, W. Ouellet, J. L. Aubut, J. A. Tremblay, O. Talbot, Isidore Michaud, Jos. Coté, Edmond Parent, A. Pelletier, Octave

Lebel, Ls I. Rioux, Art. St-Pierre, Chs Lavoie, L. Lavoie, C. Plourde, Ern. Lavoie, Michel Pineau, Ed. Garon, Sylvio Coté, Jos. Turcotte, Chs St-Pierre, Ed. Turcotte, J. A. Picard, Albert D'Anjou, Irénée Pineau, Geo. Lavoie, Aurèle Pineau, Ls P. Roy, André Morin, Mlles Anne-Marie Michaud, Tacienne Lavoie, Bernadette Dionne, Rose-Délina Lavoie, Armandine Beaulieu, Marie Talbot, Florida Chassay, Mme E. Parent, M. et Mme Chs Beaulieu et plusieurs autres.

Nous devons féliciter bien sincèrement M. le curé Rioux pour le zèle qu'il a déployé en invitant ses paroissiens à pratiquer l'économie par le système de la Caisse Nationale.

M. P. E. D'Anjou, maire du Bic et député, a fortement contribué au succès de la fondation de cette section en inscrivant d'abord sa famille et en faisant connaître à ses électeurs les avantages et les garanties que comportent les statuts qui régissent l'Association.

M. Isidore Michaud, qui est un ancien membre de la Caisse, a été nommé percepteur. Le recrutement des membres ne saurait tarder à accroître rapidement.

J. C. PAQUIN,  
*Inspecteur.*

## ANGLICISMES

## NE DITES PAS :

*Crâde* (de l'angl. *crowd*).

Une *crâde* de monde.

Il y en avait une *crâde*.

On dit quelquefois, dans le même sens, *crâle* au lieu de *crâde*.

*Déqualifier* (de l'angl. *to disqualify*).

Il est *déqualifier* pour sept ans.

Le néologisme français *déqualifier* n'a pas le sens spécial qu'on lui donne ici : *enlever à quelqu'un ses droits politiques*. Il signifie : enlever une qualité, un titre, une qualification.

*Déqualification* (de l'angl. *disqualification*).

Il a subi la peine de la *déqualification*.

## DITES :

Foule, multitude.

Une foule, une multitude de gens.

Il y en avait du monde, une foule.

Enlever à quelqu'un ses droits politiques. Prononcer la dégradation civique de quelqu'un.

Il est privé de ses droits politiques pour sept ans.

Dégradation civique.

Il a subi la peine de la dégradation civique.

*Le Bulletin du Parler Français au Canada.*

## ASSEMBLÉES SPÉCIALES

Il peut être convoqué des assemblées spéciales des membres de la Caisse, soit par le bureau d'administration, soit par le conseil de surveillance, mais dans le cas seulement de dérogation aux statuts ou aux règlements, si l'assemblée est convoquée par le conseil de surveillance.

Les assemblées générales ou spéciales sont convoquées par avis, inséré au moins durant trois jours consécutifs, dans deux journaux publiés en langue française, à Montréal. Le quorum est fixé à vingt-cinq membres.

N'ont droit de voter à ces assemblées, que ceux qui sont au pair de leurs contributions.

## LA LANGUE FRANÇAISE

---

J'ai parlé de la langue française, arrêtons-nous un instant pour la saluer avec respect et amour. C'est par elle que la foi a été enseignée sur les rives de nos fleuves et dans la solitude de nos bois, aux sauvages que Dieu avait jetés errants sur ce continent ; c'est par elle que nos ancêtres ont défendu leurs droits, c'est par elle que nous avons conquis nos libertés, et c'est par elle que la France, après cent ans d'oubli, reconnut ses fils du dix-huitième siècle, en couronnant, sous les voûtes du plus auguste sanctuaire des lettres, le poète distingué qui a su immortaliser son nom en chantant des hymnes à la patrie....

Si l'amour des nôtres n'est pas assez puissant pour nous engager à travailler à leur instruction, souvenons-nous que celui qui est maître de l'éducation, suivant la pensée de Leibnitz, peut changer la face du monde ; et peut-être que, provoqué subitement, notre intérêt nous fera voir ce que le devoir seul n'aura pu nous indiquer. Un homme d'État le disait dans une mémorable circonstance : « C'est l'instruction et non plus le canon qui désormais sera l'arbitre des destinées du monde ». Et, Emile de Girardin a proclamé une grande vérité quand

il a dit que « dès qu'un peuple connaît ses droits, il n'y a plus qu'un moyen de le gouverner, c'est de l'instruire ». Et pourquoi ? « parce que, dit le même écrivain, si l'instruction des peuples met en danger les gouvernements absolus, leur ignorance, au contraire, met en péril les gouvernements représentatifs »... Oui, nous ne le dirons jamais assez, notre condition politique nous a rendu l'instruction obligatoire, dans ce sens qu'elle est indispensable. Autrefois un homme seul était appelé à gouverner les peuples ; dans ce temps-là, toutes les richesses de la nation étaient prodiguées à faire de cet être unique une espèce de demi-dieu, à l'orner de tous les dons de l'intelligence et du cœur. Aujourd'hui, c'est le peuple qui gouverne ; son instruction est donc une nécessité, une conséquence même du système politique qu'il s'est donné.

Honoré MERCIER.

---

## AVIS IMPORTANT

---

Le sociétaire peut faire remonter sa présence, comme membre de la Caisse, au premier janvier de l'année de son inscription, en payant, lors de son admission, les contributions déjà échues avec intérêt aux taux de 6 pour cent par an.

Il est alloué un escompte au taux de trois pour cent par an aux membres de la Caisse qui paient leurs contributions à l'avance.

Au décès d'un membre dont les contributions sont payées d'avance, ses héritiers ou représentants légaux auront droit au remboursement de ce qui aura été payé pour le temps à écouler depuis son décès jusqu'à l'expiration du terme payé d'avance.

### UNE PENSÉE DE FÉNÉLON

« On dit que les occasions de faire le bien ne sont pas communes : les supposer rares, c'est être bien ignorants en fait de bonté. Si l'on n'est pas souvent à portée de rendre de grands services, il n'est pas de jour où l'on ne puisse travailler à rendre la situation de quelqu'un meilleure.

En société, le désir d'obliger qui va au-devant de tous les désirs, en famille la douceur, qui procure la paix, et la sagesse qui la conserve ; avec ses inférieurs, un traitement doux et raisonnable, qui fasse disparaître les désagréments de leur condition en maintenant la subordination.

Puis donner des avis à ceux qui en ont besoin, calmer une inquiétude, alléger un chagrin : voilà de quoi occuper toutes les heures de la vie ».

### ANNIVERSAIRES DE MARIAGE

- 1 an — Noces de Coton.
- 2 ans — Noces de Papier.
- 3 ans — Noces de Cuir.
- 4 ans — Noces de Toile.
- 5 ans — Noces de Bois.
- 6 ans — Noces de Grenat.
- 7 ans — Noces de Laine.
- 8 ans — Noces de Bric-à-brac.
- 9 ans — Noces de Topaze.
- 10 ans — Noces de Fer-blanc.
- 12 ans — Noces de Soie.
- 15 ans — Noces de Cristal.
- 20 ans — Noces de Porcelaine.
- 25 ans — Noces d'Argent.
- 30 ans — Noces de Perle.
- 35 ans — Noces de Saphir.
- 37 ans — Noces d'Aluminium.
- 40 ans — Noces de Rubis.
- 50 ans — Noces d'Or.
- 60 ans — Noces de Diamant.

### PENSÉES CHOISIES

La femme est le dernier mot du Créateur. Le Grand Maître avait d'abord sculpté les mondes, puis le mastadonte, puis l'aigle, puis le lion, puis l'homme ; il termina par la femme. Ce fut alors qu'il se reposa pour se contempler dans son œuvre.

Arsène HOUSSAYE.

Le christianisme est l'arbre où fleurissent les vertus humaines, sans la pratique desquelles les sociétés sont condamnées à périr.

Paul BOURGET.

## CAISSE NATIONALE D'ECONOMIE

## RAPPORT DU MOIS DE MARS 1910

## RECETTES

Balance en mains au 28 février 1910.....		\$ 5,008.82
Versements Classe A.....	\$1,539.00	
Versements Classe B.....	882.00	2,421.00
Intérêt sur contributions mensuelles.....		12.03
Frères du Sacré-Cœur, Arthabaskaville, Intérêt.....	2,054.35	
“ “ Fonds d'amortissement.....	3,726.19	5,780.54
		\$13,282.39

## DÉBOURSÉS

Commutations mensuelles.....	28.62	
Remboursement de décès.....	2.25	30.87
Balance en banques. ....		\$13,251.52

## CAPITAL INALIENABLE AU 31 MARS 1910

Débitures de la Ville de Montréal.....	\$10,250.00
Prêt à la Commission Scolaire, Ville Côte Saint-Louis.....	20,000.00
Prêt à la Paroisse de Labelle.....	19,222.10
Prêt à la Paroisse de Dorval.....	3 694.77
Prêt aux Frères du Sacré-Cœur, Arthabaskaville.....	37,360.82
Prêt à la Municipalité du canton de Maniwaki.....	9,351.23
Commission scolaire de Shawinigan.....	13,091.76
Ecoles séparées, Alfred, Ontario.....	1,700.00
Ecoles séparées de Nepean B. Ontario.....	3,000.00
Prêt à la Municipalité de Jonquières.....	25,608.45
Prêt à la Municipalité de Sturgeon Falls.....	32,729.30
Débitures de Sudbury, Ont.....	16,657.71
Prêt à la Municipalité Scolaire du Village de Rigaud.....	6,436.35
Prêt à la Municipalité du Canton de Chicoutimi.....	3,943.95
Prêt à la Corporation Scolaire de la Ville de Chicoutimi..	49,378.72
Prêt à la Paroisse St-Jean-Baptiste de Montréal.....	20 000.00
Prêt à la Ville de Roberval.....	19,904.46
Prêt à la Ville de Victoriaville.....	99,531.82
Prêt à la 2ème Division du Comté du Lac Saint-Jean.....	9,976.00
Intérêts accrus au 31 mars 1910.....	7,899.46
Balance en Banques.....	13,251.52
	\$422,988.82

ARTHUR GAGNON,  
Secrétaire-Trésorier.

## SITUATION des PREVOYANTS de L'AVENIR

Au 31 Mars 1910

Somme payée aux Rentiers.....	13,763,221 francs
Capital.....	84 MILLIONS 904,147 francs
Sociétaires existants.....	585,179
Sections (France et Colonies).....	2,278

## SECTIONS ET NOMS DES PERCEPTEURS

Nos des sections bureaux de bureaux.	Sections et bureaux de perceptions.	Noms des percepteurs	Nos des sections bureaux de bureaux.	Sections et bureaux de perceptions.	Noms des percepteurs.
178	Arthabaskville	F. X. Lemieux, N.P.	376	L'Islet.	Alph. Dion
322	Asbestos Mines.	Dr Chs. Amiot	375	L'Isle Verte.	Isaie Lapointe, N. P.
384	Ascot Corner.	Rév. J. H. Beaudry	105	Longueuil.	Victor Mainville
281	Batiscan.	F. G. L'Heureux	328	Lothière.	S. Bernard, N. P.
265	Beauceville	Elizé Lemieux	69	Louiseville.	M. M. Côté
90	Beauharnois.	J. C. Trudeau, N.P.	227	Lowell, Mass., E. U.	Ach. St Pierre
402	Bedford.	Jos. Jarest	172	Magog.	A. G. H. Béique
140	Beloil.	Antonio Vigneau	228	Manchester, N. H.	J. A. Guay
62	Berthierville.	Th. Gervais, M.D.	220	Maniwaki.	Anastase Roy
151	Bécancourt.	A. A. Leduc	129	Marleville.	Nap. Préfontaine
338	Black Lake.	P. A. Painchaud	210	Masson.	G. A. Dugal
176	Brompton Falls.	J. A. Allard, M.D.	221	Moncerf.	S. Martineau
106	Boucherville.	J. A. Demers, M.D.	382	Montmagny.	Réal Lavergne
386	Cabano.	Ed. Thériault	96	Marleville.	Alexandre Richardson
387	Cacouna.	Ulric Michaud	79	Neuveville.	Ulric Larue
76	Cap de la Madeleine.	Sévère Rocheleau.	150	Nicolet.	J. O. Courchesne, N.P.
82	Cap Santé.	S. Delsie	214	Nominuingue.	Hormisdas Lefebvre
102	Chambly Bassin.	Charles Roy, N.P.	362	Normandin.	Mlle Angéla Hébert
264	ChAMPLAIN.	Henri Marchand, M. D.	276	Notre-Dame-de-la-Paix.	Norbort Whissell
318	Chapeau.	Odilon Beaudry, M. D.	6	Notre-Dame-de-Grâce.	Alf. Décarie
285	Charlemagne.	Ernest Leduc	274	Notre-Dame-des-Anges.	A. E. Filion, M.D.
378	Charlesbourg.	J. P. Lefebvre	409	Notre-Dame du Portage.	W. Léveillé
184	Chaudière Mill.	Eusébe Bégin	352	Notre-Dame du Sacré-Coeur.	J. D. Desrochers.
309	Chicoutimi.	A. Béchard	381	N.-D. du Lac.	C. F. Beaulieu, N. P.
419	Chicoutimi Ouest.	Rév. Père J. Laizé.	326	Ormsdown.	L. A. Rousseau, N. P.
142	Contrecoeur.	J. B. Dupuy, N.P.	181	Plessisville.	L. H. Grenier
251	Cookshire.	Arthur Laprise	181	Plessisville.	J. H. Dutil
18	Côteau du Lac.	A. Dumesnil	260	Pointe aux Trembles.	G. Reeves
18	Côteau Landing.	S. Brunet	66	Pont Maskinongé.	Norb. Paquin
3	Côte des Neiges.	Alphonse Boileau	398	Pont Rouge.	Thos. Savary, M. D.
299	Danville.	J. A. Boivin	84	Porteuf.	Salomon Germain
284	Deschambault.	J. A. P. Lord, M.D.	87	Québec.	P. Lamontagne
333	D'Israéli.	E. Chicoine, M. D.	177	Richmond.	J. E. Janelle
245	Dorval.	Benj. St Millan	25	Rigaud.	John McMillan
154	Drummondville.	Chs. Manseau	393	Rimouski.	Turibe Belzil, N.P.
321	Duck Lake.	Léon Robert	206	Ripon.	A. A. Aubry, M.D.
180	Dunham.	Nap. Ménard	336	Rivière-à-Pierre.	Mme Hon. Dubois
173	East Angus.	Rév. J. A. R. Plamondon	223	Rivière Joseph.	LS. Lévesque
319	Fort Coulonge.	W. H. Gauthier, M.D.	397	Rivière Ouelle.	Jos. Laboissonnière
351	Fortierville.	Alp. Laquerre	304	Roberval.	Georges Audet
311	Fraserville.	L. E. A. Parrot, M.D.	128	Rougemont.	Jethro Bacheider
152	Gentilly.	J. Ls. Baril	168	Roxton Falls.	F. Beauchemia
218	Gracefield.	P. St Jacques	167	Roxton Pond.	H. Monty
166	Granby.	H. Paré	95	Sherrington.	Césaire Gagné
345	Grand'Mère.	J. C. C. Ricard	174	Sherbrooke.	J. N. Matte
80	Gronlines.	G. T. Hamelin	145	Sorel.	J. E. Beaubien
215	Guigues.	N. Guidice	157	South-Durham.	E. H. Préfontaine, M.D.
209	Hartwell.	H. Locas	179	Stanfold.	J. E. Lachance
118	Henryville.	J. A. Lussier, N.P.	171	Sutton.	C. A. R. Tartre, N.P.
7	Hochelega.	Wilfrid Desjardins	361	St Adelphe.	L. Duchesneau
216	Hull.	A. I. Tellemosse, M.V.	275	St Adrien de Ham.	Rév. C. A. Gariépy.
113	He-aux-Noix.	N. A. Hébert, M.D.	340	St Agapit.	Gaudiose Demers
55	Joliette.	J. D. Gaudet	202	St Agathe des Monts.	C. D. Godon
391	Jonquières.	Rév. J. S. Pelletier	81	St Alban.	C. I. Douville
317	Kingsey French Village.	F. Label	121	St Alexandre.	J. E. Boivin, N.P.
243	Labelle, Qué.	Dr J. A. Bigonnesse	40	St Alexis de Montcalm.	Ab. Magnan
110	L'Acadie.	J. Bte Brault	70	St Alexis des Monts.	Alf. Picard
13	Lachine.	T. N. Descarries	246	St Alphonse de Jollette.	J. P. Thériault
114	Lacolle.	H. Gaudreau	373	St Anaclet.	Zabulon Côté
213	L'Annonciation.	Jos. Boileau	205	St André Avellan.	J. M. Robert
64	Lanoraie.	J. S. Ferland, M.D.	36	St André d'Argenteuil.	T. Raymond
127	L'Ange Gardien.	Jos. Boileau	383	St André, Co. Kam.Lé.	Vaillancourt
418	La Baie du F. v. v. v.	L. R. Lefebvre.	126	St Angèle de Monnoir.	A. Ménard
131	La Présentation.	Jos. Meunier	388	St Alexan. de K.	Mlle Lydia Fortin
100	Laprairie.	J. Bte Hébert	280	St Anne la Pérade.	Alp. Gauthier
46	L'Assomption.	H. Prud'homme	393	St Anne de la Pocatière.	LS. Auguste Dupuis, N.P.
59	Lavaltrie.	Téleshore Picard	196	St Anne des Plaines.	Cam. Therrien
327	Leclercville.	Eug. Parrot	143	St Antoine.	Alphonse Giard
52	L'Épiphanie.	Ludger Monreau	287	St Antoine Abbé.	J. A. Hébert, M.D.
385	Le Précieux Sang.	J. O. Prince	339	St Antoine de Tilly.	Phil. Normand
19	Les Cèdres.	J. Thauvette, M. D.	342	St Apollinaire.	A. E. Gingras
78	Les Ecureuils.	Georges Matte	399	St Aubert.	C. T. Bélanger
80	Les Saules, Qué.	H. O. Roy, N.P.			

Nos des sections et bureaux.	Sections et bureaux de perceptions.	Noms des percepteurs.	Nos des sections et bureaux.	Sectins et bureaux de perceptions.	Noms des percepteurs.
410	St Arsène.	.Naz. Lebel	98	St Isidore.	.Aimé Lanctôt
28	St Augustin.	.J. E. Rochon	291	St Jacques de l'Achigan.	.Magloire Granger, N. P.
370	St Augustin.	E. D. Descarreaux, M.D.	97	St Jacques le Mineur.	B. Guérin Lafontaine, M. D.
132	St Barnabé.	.Jaddus Ethier	198	St Janvier.	.H. A. Valliquette
423	St Barnabé.	.A. A. Gélinas, N. P.	9	St Jean-Baptiste de Montréal.	.J. A. Boucher.
239	Saint-Barthélemi.	.Avila Rouleau	125	St Jean-Bte de Rouville.	E. Désautels
107	Saint-Basile-le-Grand.		408	St Jean Port Joli.	.F. X. Denis, N.P.
286	St Basile Portneuf.	.Eug. Bélsisle	109	St Jean, Qué.	.Louis Mayrand
256	Ste Béatrice.	.Henri Hétu	325	St Jean des Chaillons.	Aug. Leboeuf
367	St Benoit, Beauce.	.P. Z. Cloutier	369	St Jean de Dieu.	.C. L. Lauzé, M. D.
108	St Blaise.	.Tancredé Morin	242	St Jean de Matha.	.Jos. Robillard
156	St Bonaventure.	.Ernest Lemaire	77	St Jean des Piles.	.Rév. E. H. Poisson
74	St Boniface.	.J. G. Gélinas, M.D.	305	St Jean d'Orléans.	.Emile Chabot
119	St Brigitte.	.J. R. B. Langevin, N.P.	193	St Jérôme.	.F. X. St Michel, fils
258	St Bruno de Chambly.	.Léop. Robert	30	St Joseph du Lac.	.J. M. Pomainville, M. D.
39	St Calixte de Kil.	.Méd. Duval	204	St Jovite.	.Jos. Charbonneau
283	St Casimir de Portneuf.	.J. Azarias Tessier.	133	St Jude.	.Jos. Lamoureux
217	Ste Cécile de M.	.Jér. Brazeau, fils	139	St Julie.	.Alexis Chicoine
123	St Césaire.	.Henri Grisé	41	St Julienae.	.Jos. Sylvestre
135	St Charles.	.H. A. Gervais	360	St Justin.	.Théo. Marchand
230	St Christine d'Acton.	Jos. Bonneau	24	St Justine de Newton.	.Nap. Bédard
254	St Chrysostôme.	.J. E. Derome, N.P.	11	St Laurent.	.O. S. Tassé, N. P.
21	St Clet.	.Victor Laframboise	273	St Laurent, Ile d'Orléans.	J. Alfred Turgeon.
368	St Clément.	.Marcellin April	98	St Lazare.	.V. Laframboise
56	St Cléophas.	.J. A. Martineau	394	St Lazare.	.Ephrem Audet
93	St Clotilde.	.Pierre Primeau	67	St Léon.	.Henri Martin
247	St Côme.	.Louis Gauthier	296	St Léonard d'Acton.	F. E. N. Boucher
99	St Constant.	.Narcisse Longtin	10	St Léonard Port Maurice et Côte St Michel.	.Gustave Pepin
329	St Croix.	.Gilbert Gilbert	158	St Liboire.	.E. Millet, M.D.
2	Ste Cunégonde.	.Joseph Labelle	290	St Liguori.	.J. A. Melançon, M.D.
63	St Cuthbert.	.L. P. H. Roberge, N.P.	48	St Lln des Laurentides.	.Sam. Goulet
372	St Cyprien.	.Léonce Dumond	241	St Louis de G.	.P. Dansereau, M.D.
406	St David.	.J. W. Paquin, M. D.	111	St Luc.	.Nap. Courville
187	St Denis.	.L. O. Dauray, N.P.	130	Ste Madeleine.	.Jos. Jodoin
341	St Edouard de Lotbinière.	.Xavier Lemay.	420	St Malo d'Auckland.	.Rév. J. M. V. Dodier
54	St Edouard de Nap. Hyac.	Lussier	83	St Marc.	.S. Paquin
58	Ste Elisabeth.	.Jos. Gadoury, M.D.	141	St Marc.	.J. H. Gervais
491	Ste Elisabeth de Warwick.		412	Ste Marg. Lac Masson.	Dr W. Grignon
	Rév. J. E. Lemire.		225	Ste Marie Salomé.	Jos. Bourgeois
374	St Eloi.	.Eugène Godbout	421	Ste Marie de Beauce.	Fred. Pepin
207	St Emile de Suffolk.	Rév. J. A. Millard.	17	St Martin.	.J. W. Lavoie, N. P.
248	Ste Emélie de l'Energie.	.J. Bte Desrosiers.	255	St Mathias.	.Alfred Morier
160	St Ephrem d'Upton.	L. P. Dupré, N.P.	353	Ste Mélanie.	.Arcade Brault
403	St Ephrem.	.Dr R. Beauchesne	88	St Michel Archange.	.M. Coupal, N.P.
407	St Epiphane.	.Aug. Breton	253	St Michel des Saints.	.Léandre Ménard.
42	St Esprit.	.J. F. Daniel, N. P.	1	Section St Michel d'Yamaska MM. E. Parenteau, président; S. Lauzière, 1er vice-président; P. Pelletier, 2e vice-président; J. St Germain, commandant; Alp. Béland, sec.-trésorier et percepteur; Chapelain, Rév. J.-F.-X. Letendre.	
416	St Etienne de Lauzon.	Cal. Bolduc	82	Ste Monique.	.Dam. Léonard
29	St Eustache.	.J. A. Bélsisle	417	Ste Monique.	.Chs. Milot
203	St Faustin.	.Dr J. Pelletier	364	St Narcisse.	.Dr Alb. Collin
149	St François du Lac.	.A. Desmarais	415	St Nicolas.	.Ls. Martineau
335	St François de M.	.C. Martineau	298	St Norbert de Berthier.	Arthur Roch
316	St Félicien.	.Nérée Perron	380	St Onésime.	.Adél. Pelletier
57	St Félix de Valois.	.Th. Hénault	396	St Pacôme.	.Th. W. Michaud, M.D.
182	St Ferdinand Hal.	L.A. Paradis, N.P.	186	St Pascal.	.B. M. Deschênes, M.D.
331	St Flavien.	.Dr E. Larue	68	St Paulin.	.Sim. Guimond
355	Ste Flore.	.J. W. L. Ricard, M. D.	61	St Paul de Joliette.	.J. V. Venne
219	St Gabriel de Bouchette.	Frs. Nadon	47	St Paul l'Ermite.	.Omer Séguin
65	St Gabriel de Brandon.	.Ls. Jacques	35	St Phillone.	.Té. Laframboise
12	Ste Geneviève.	.D. Ladouceur, M.D.	354	St Philippe de Néri.	Rév. P. Lemay
265	Ste Geneviève de Batiscan.		92	Ste Philomène.	.J.-Bte D'Amour
	.L. M. J. Thibault		411	St Pie de Guire.	.R. Génèreux
366	St Georges, Beauce.	J.O. Drouin, MD.	356	St Pierre.	.P. S. Chaput
405	St Gerard.	.Rév. E. J. B. Janelle	324	St Pierre les Becquets.	L. Carignan
282	St Germain de Grantham.	L. N. Cotnoir.	185	St Pierre, Montmagny.	Mme C. Bélanger.
295	St Gervais.	.J. O. Goulet	280	St Placide.	.Z. N. Raymond, N.P.
246	St Gilles.				
153	St Grégoire de Nicolet.	.M. Martin			
155	St Guillaume.	.L. T. D. Vanasse, N.P.			
290	Ste Hélène de Kam.	.M. Chénard			
124	St Hilaire.	.J. E. M. Desrochers, N.P.			
104	St Hubert.	.Hubert Robert			
377	St Hubert, Co. Tém.	.Hon. Desbrien			
130	St Hyacinthe.	.Alb. Jodoin			
44	St Hypolite de K.	.B. Gohier			
233	St Ignace du Lac.	Rév. A. G. Racette.			

Nos des sections et bureaux.	Sections et bureaux de perceptions.	Noms des percepteurs.	Nos des sections et bureaux.	Sections et bureaux de perceptions.	Noms des percepteurs.
20	St Polycarpe.	W. Joly	134	St Thomas d'Aquin.	Nap. Daignault
315	St Prime, Lac St Jean, M. D.	Ev. Lamy,	148	St Ths. de Pierreville.	Henri Niquet
300	St Prosper.	F. X. Massicotte, M. D.	414	St Thuribe.	J. P. Guertin
371	St Raymond.	P. Bergeron, N. P.	357	St Tite.	N. L. Auger, M. D.
94	St Rémi.	Jos. Allard	359	St Ubald.	H. E. Soulard, N. P.
212	St Rémi d'Amherst.	D. Thomas	294	St Ursule.	Jos. Chrétien
337	St Rémi, Lac au Sable.	Onés. Nault	112	St Valentin, (Stottsville).	S. Bouchard
146	St Roch.	Ev. Marcotte	268	St Valérien.	Eug. Labrèche, N. P.
183	St Romuald.	P. E. Lemieux, M. D.	144	Ste Victoire.	A. Paulhus
413	St Roch des Aulnais.	Jos. A. Morin	14	St Vincent de Paul.	T. Beaudoin
49	Saint-Roch de l'Achigan.	Ls. Poitras	379	St Zéphirin.	Emile Caya
86	St Roch de Québec.	J. E. Plamondon	278	St Zotique.	E. N. Pilon
159	Ste Rosalie.	Issa Desmarais	195	Terrebonne et Saint-François de Sales.	Urgel Poitras
15	Ste Rose.	A. A. Legault, N. P.	348	Thetford Mines.	J. A. Campeau
249	St Stanislas de Kotska.	Jos. Chevalier	343	Trois-Pistoles.	Hervé Rousseau, N. P.
197	St Sauveur.	P. D. Rochon, N. P.	71	Trois-Rivières.	L. P. Gullet, avocat
27	Ste Scholastique.	P. E. Lecomte	302	Valcourt.	Oct. Bissonnette
120	St Sébastien.	J. Ovide Héroux	91	Valleyfield.	L. J. Boyer, N. P.
73	St Sévère.	J. A. Beauchamp	23	Vaudreuil.	A. C. Denis, M. D.
163	St Simon.	Narc. Boivin	138	Verchères.	Félix Larose
208	St Sixte.	L. E. Germain, N. P.	116	Versailles.	C. E. Codère
265	St Stanislas.	Wilf. Robitaille	180	Victoriaville.	Aug. Bourbeau
252	St Sulpice.	Thos. Barabé	161	Village d'Upton.	P. Fafard, N. P.
400	Ste Sophie de Lévrard.	Jules Dandurand, M. D.	192	Ville-Marie.	Aug. J. Aubin, M. D.
358	Ste Thècle.	J. E. Desjardins	332	Warwick.	Ad. Baril
43	St Théodore.	J. L. A. Masse, M. D.	404	Weedon.	J. P. C. Lemieux, M. D.
194	St Thérèse.		175	Windsor Mills.	Od. Bégin
60	St Thomas de Joliette.		389	Wotton.	Alph. Thibault
			72	Yamachiche.	Gust. Bellemare

## ANNEE 1909-1910

## COURS PUBLICS GRATUITS

— DE —

## L'Association Saint-Jean-Baptiste de Montreal

AU MONUMENT NATIONAL (296, Boulevard St-Laurent)

LUNDI — Mines et Métallurgie, professeur L. SOHLER.

LUNDI — Sténographie, professeur DENIS R. PERRAULT.

MARDI — Dactylographie, correspondance et tenue de bureau, prof. Delle I. [JULY.]

MARDI — Electricité, professeur DEGASPÉ BEAUBIEN.

MERCREDI — Langue anglaise, 1er Cours, professeur THOS. BANKS.

JEUDI — Langue anglaise, 2ème Cours, professeur THOS. BANKS.

VENDREDI — Sténographie, professeur DENIS R. PERRAULT.

VENDREDI — Dictionnaire française, professeur, Delle I. Saint-Jean.

SAMEDI — Dactylographie, correspondance et tenue de bureau, prof. Delle I.

SAMEDI — Langue anglaise (conversation) professeur THOS. BANKS. [JULY.]

DIMANCHE — (à 2½ heures) Hygiène, professeur C.-N. VALIN, M. D.

DIMANCHE — (à 4 heures) Agriculture et Industrie Forestière, professeur

L.-E. CARUFEL.

Des conférences sur l'Histoire du Canada seront données par nos hommes de lettres les plus distingués.

A L'ANCIEN HOTEL DE VILLE DE ST-HENRI (Division Ouest)

LUNDI — Mécanique appliquée, professeur CHS. LELUAV.

MERCREDI — Mécanique industrielle, professeur CHS. LELUAV.

VENDREDI — Electricité, professeur DE GASPÉ BEAUBIEN.

DIMANCHE — (à 2½ heures) Hygiène, professeur J.-M.-R. TRUDEAU, M. D.

Les cours ont lieu de 8 heures à 9.30 heures du soir tous les jours. Des mentions honorables seront données aux personnes inscrites qui suivront les cours avec assiduité et subiront les épreuves prescrites.

Comité des cours publics : L.-G.-A. Cressé, C. R., président ; J.-E. Dubé, M. D., J.-G.-A. Gendreau, L. C. D., J.-C. Lamothe, H. Godin ; L.-R. deLorimier, secrétaire.